

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 18 Tros mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 50 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 JANVIER 1884.

Chronique générale.

Tandis que l'opposition de droite, suivie aujourd'hui par les « indépendants » et les radicaux, proteste contre la politique d'aventures qui compromet la dignité et la sécurité de la France...

LES ÉLECTIONS.

L'opinion unanime est que les élections du 25 janvier devront être suivies, dans un délai plus ou moins rapproché, d'élections générales pour le renouvellement de la Chambre.

La majorité des députés est convaincue que la date de ces élections sera avancée.

Le gouvernement est prêt, ses préfets le sont également, et la liste des candidats ministériels est donnée dans tous les départements.

Dans ces conditions, la session parlementaire qui vient de s'ouvrir s'annonce comme devant être de courte durée, à moins que des incidents imprévus ne viennent contrarier les projets du gouvernement.

La retraite de l'amiral Peyron, ministre de la marine, et celle de M. Félix Faure,

sous-secrétaire d'État aux colonies, tend à se confirmer.

Le gouvernement serait disposé à donner pour successeur à M. Félix Faure M. de Lanessan, aussitôt après le rattachement des services des colonies au ministère du commerce.

LA RÉORGANISATION DE L'ARMÉE.

Comme nous l'avons annoncé, le général Lewal, ministre de la guerre, a fait part à ses collègues du cabinet de ses projets militaires et de la façon dont il entendait la réorganisation de l'armée.

Voici quelques détails à ce sujet: Le général Lewal voudrait réunir en une seule loi toutes les réformes militaires.

Contrairement à l'opinion de son prédécesseur, il ne veut pas que l'armée coloniale constitue un corps spécial.

En conséquence, il soumettra prochainement à la signature du Président de la République un décret portant retrait du projet relatif à l'organisation d'une armée coloniale et des troupes d'Afrique.

En ce qui concerne le projet sur le recrutement, une difficulté parlementaire se présente.

Le projet, n'émanant pas du gouvernement, celui-ci ne peut pas le retirer par décret. Le général Lewal ne peut que faire déposer et soutenir un contre-projet conforme à ses idées.

D'après lui, tous les citoyens français devraient être soldats; mais le ministre de la guerre voudrait se réserver le droit de fixer le chiffre du contingent, d'après les ressources financières du budget, et de libérer du service militaire un nombre d'hommes à déterminer chaque année en prenant en considération ces mêmes ressources.

NOUVELLE NOBLESSE RÉPUBLICAINE.

La Nation nous dit que le ministre Ferry a inventé une nouvelle noblesse: la noblesse coloniale.

Un M. Courjon, quelque peu parent de

M. Félix Faure, sous-secrétaire d'État au ministère de la marine et des colonies, vient d'être nommé « maharajah de Chandernagor. »

Voici la pièce que publie notre confrère:

« A Monsieur Courjon, 48, rue de Châteaubriand, à Paris.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous informer que par décision de ce jour, en récompense des services que vous avez rendus dans nos colonies, je vous ai nommé « maharajah », prince de Chandernagor.

» Le sous-secrétaire d'État au ministère de la marine et des colonies,

» FÉLIX FAURE. »

Prince de Chandernagor! Peste! quel titre ronflant, cher M. Courjon! Il est probable que l'Inde française ne sera pas seule à profiter des largesses du ministère.

Et la vieille égalité, que devient-elle, si tous les républicains ne sont pas anoblis?

On mande de Vienne que les deux gouvernements d'Autriche et de Hongrie se sont entendus pour introduire des projets de loi augmentant, dans une grande proportion, les droits de douane sur les articles importés de France, comme reprisailes pour les droits proposés en France sur le blé et le bétail.

Le préfet des Bouches-du-Rhône est fort irrité. Il trouve mauvais que l'archevêque d'Aix ait adressé aux curés de son diocèse une circulaire les invitant à faire dire, le 48 courant, des prières publiques, à l'occasion de la rentrée des Chambres, alors que le gouvernement ne lui a rien demandé à ce sujet.

« Monsieur le curé, » Les prières publiques pour la rentrée des Chambres sont officiellement supprimées; mais rien ne prouve peut-être mieux

jusqu'à quel point ces prières sont nécessaires, et il ne nous est aucunement défendu d'y recourir.

» Nos intérêts religieux, si passionnément attaqués par la libre-pensée, doivent d'ailleurs nous faire vivement désirer que l'Esprit-Saint daigne déverser abondamment sur nos législateurs ses grâces de lumière, de force et d'équité.

» C'est à cette intention que vous ferez chanter, le dimanche 18 janvier, le Veni Creator avant la grand'messe et le Miserere avant le Tantum ergo du Salut.

» Au prône de dimanche prochain, vous inviterez vos pieux paroissiens à ne pas manquer de s'associer à ces importantes supplications; et s'il convenait aux autorités d'y assister spontanément, vous vous empresseriez de leur attribuer la place d'honneur qui leur est habituellement donnée.

» Recevez, Monsieur le curé, etc. »

LA MARCHÉ SUR LANG-SON.

La général de Négrier, après les brillants combats de ces derniers jours, a continué sa marche en avant sur Lang-Son, le quartier général des Chinois sur la frontière tonkinoise.

Il est probable que le général de Négrier a atteint le but qu'il poursuivait. Au ministère de la guerre, on s'attend à recevoir d'un moment à l'autre la nouvelle de l'occupation de Lang-Son.

L'amiral Peyron a annoncé d'après une dépêche de l'amiral Courbet que nos troupes se sont emparées des mines de charbon restées jusqu'à présent en dehors de l'action militaire.

LE CAS DE M. PAUL BERT.

Nous sommes tombés assez bas pour que les variations d'un Paul Bert prennent les proportions d'un événement politique. Toute la presse républicaine est en émoi;

45 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE IV

LA TROISIÈME VICTIME (suite).

Mais la mère Hevret était fort intriguée: elle craignait tout au moins un piège et cherchait à savoir quels étaient ces deux hommes qui venaient ainsi, la nuit, proposer des polices d'assurances et se déclaraient hautement les partisans de Rouget.

— Pour sûr, pensait la bonne femme, ces gens-là doivent être les plus dangereux ennemis de Rouget.

Bile s'avance donc, faisant un signe d'intelligence à ses enfants, et s'adressant à M. Benoist:

— Avez-vous ce papier dans votre sac? dit-elle. M. Benoist fit une petite moue en entendant la mère Hevret appeler son beau portefeuille en cuir maroquiné; pendant ce temps, M. Jules se hâta de répondre:

— Mais oui, la mère, nous l'avons; il est tout préparé.

— Peut-on savoir ce que c'est? — Certainement.

Et M. Jules, poussant à demi la porte, et baissant légèrement la voix, révéla son secret:

— C'est un passeport, dit-il.

Puis, il se redressa et fit de grands gestes avec les bras:

— Mais ne le dites pas! s'écria-t-il; ne dites rien aux gendarmes, ni au garde-champêtre, ni à vos voisins, ni à personne au monde...!

— Farceur, murmura le fils Hevret.

— Vous ne trouverez point Rouget dans les bois, ce soir, reprit la mère Hevret, qui jouait avec le policier comme le chat joue avec une souris; vous ferez mieux de me donner ce papier. Je le lui remettrai moi-même à la première occasion.

M. Jules lança un coup d'œil de triomphe au substitut:

— Pourquoi pensez-vous, dit-il, que nous ne trouverons pas Rouget ce soir? Il n'est cependant pas loin.

— Ah! ah! ah! reprit la vieille en riant et en mettant les poings sur ses hanches, ah! ah! qu'en pensez-vous, mes enfants? Ces messieurs croient Rouget près d'ici! ah! ah! ah! vous pouvez courir longtemps avant de le rencontrer!

— Où donc est-il? demanda M. Benoist qui donnait dans le piège tendu par la fermière.

— Ah! je vais vous le dire, moi, si vous y tenez.

Et la vieille se prépara à révéler la prétendue retraite de Rouget. Elle se proposait de faire courir les beaux messieurs jusqu'à Baugé, mais Jules, qui la surveillait de près, aperçut un coup d'œil qu'elle lançait à son fils. Furieux, le policier prit vivement le bras du substitut:

— C'est inutile! c'est inutile! s'écria-t-il. Nous le trouverons une autre fois. Bonsoir la compagnie.

Et il entraîna après lui M. Benoist, qui ne comprenait rien à cette sortie subite.

La mère Hevret resta d'abord bouche bée devant la porte que le substitut referma poliment; puis, elle partit d'un formidable éclat de rire qui se communiqua de proche en proche à tous ses enfants et même à son grave époux.

— Ils ont vu que je me moquais d'eux, disait-elle.

— C'est la police de Durtal, reprit le père Hevret.

— Le petit homme a oublié de nous laisser ses papiers.

— Il n'est pas loin. Si je le rappela.

— Ouvre la porte, Jean.

— Eh! monsieur l'agent d'assurances! cria le jeune homme en se penchant sur la porte basse, vous avez oublié le papier, le passeport tout préparé!

Les deux policiers entendirent fort bien la joyeuse réflexion du jeune Hevret, mais ils se gar-

dèrent de répondre. Les rires recommencèrent à la Déhalerie, et tous les enfants vinrent à la porte crier ensemble, en faisant un porte-voix avec leurs mains:

— Le passeport! le passeport!

— Les entendez-vous! disait M. Benoist à son compagnon. Je crois qu'ils se moquent de nous, là-bas...

— Parfaitement, répondit le policier en serrant les lèvres. Mais je les retrouverai. En attendant, marchons vite vers le carrefour de Tronchant et parlons de Rouget d'une façon naturelle, comme si vraiment nous le cherchions pour le sauver.

Les deux hommes se dirigèrent rapidement vers l'intérieur du bois, dans la direction du carrefour de Tronchant. La nuit était venue, il pouvait être environ neuf heures, mais on distinguait encore les troncs d'arbres et le sentier, grâce à la lumière du croissant et des étoiles.

— N'est-ce pas au carrefour de Tronchant, murmura le substitut à l'oreille de M. Jules, que vous avez donné rendez-vous à un ami de Rouget?

— Oui, cet ami nous en dira long, je l'espère, et nous saurons enfin où est le braconnier. Mais silence, et marchons vite.

— Encore un mot, fit M. Benoist. Croyez-vous que Rouget soit derrière nous?

— Je n'entends plus rien.

— Ni moi. J'avoue que je voudrais bien l'expé-

les uns blâmant la nouvelle attitude de ce bourreau des chiens, les autres l'approuvant sans réserve.

Jamais le susdit Paul Bert n'avait produit autant d'effet, jamais il n'avait fait autant parler de lui. S'il aime la réclame, il doit être content.

Les journaux ministériels sont curieux à lire; ils déplorent la volte-face de M. Paul Bert et cherchent à pallier l'effet qu'il peut produire.

Les journaux radicaux applaudissent à outrance.

Le *National*, qui connaît son Paul Bert et qui ne l'aime pas, en trace une esquisse vigoureuse. Nous ne voulons pas priver nos lecteurs du principal passage de ce curieux morceau :

« A des signes certains, l'historien reconnaît les symptômes de décomposition d'un Empire. Quand le premier venu se croit de taille à devenir premier ministre, et se désolait de ne pas l'être, c'est un mauvais signe.

» A Byzance, tout eunuque avait l'ambition de faire souche d'empereur.

» Bas-empire, basse-république, cela se ressemble plus qu'on ne l'imagine.

» Ces mélancoliques réflexions nous sont inspirées par un discours prononcé à Lyon par M. Paul Bert.

» M. Paul Bert, c'est l'eunuque de Byzance, tout surpris de n'être pas empereur ou ministre et fomentant des révolutions de sérail pour le devenir.

» M. Paul Bert, ne pouvant se consoler de n'être plus ministre et se désolant surtout de paraître n'avoir pas beaucoup de chances de le redevenir, vient de rompre, par son discours de Lyon, avec ses anciens amis de l'Union républicaine. Sans la moindre vergogne, il brûle ce qu'il adorait, et quittant l'allure gourmée des Potélopoulos de l'université opportuniste, le voilà qui se jette, tête en bas, jambes en l'air, dans le pire radicalisme. Il veut qu'on détruise les religions, qu'on écrabouille les prétendants, qu'on fasse une pâtée de administrateurs des grandes Compagnies de chemins de fer. Il crache dans le verre où il a essayé de dé-saltérer ses âpres ambitions. Il mord les mains qui l'ont guidé sur le chemin de la fortune. Il se fait le porte-parole de toutes les rancunes, de toutes les envies, de toutes les convoitises. Il donne des formules aux Ajax à roulaquettes qui montrent le poing aux dieux et les tutoient, comme s'ils avaient, de compagnie, gardé des petits cochons dans l'Olympe. Enfin, il fonde un groupe pour se mieux désigner aux suffrages des foules ou au choix des Warwick de ministères.

» Eh bien ! le pis, c'est que M. Paul Bert voit juste au point de vue de ses intérêts. Il est dans le mouvement. Mieux que bien d'autres, il sait le moyen de parvenir dans une démocratie qui confine à la démagogie. Il a sondé la profondeur de la bêtise humaine; il a mesuré ce que renferme de défaillances et de molle complaisance le cœur des simples et des honnêtes gens. Il se tient pour satisfait s'il s'est assuré le concours des

dition terminée. Le brouillard est humide et glacé.

— En effet, reprit le policier. Couvrez-vous la gorge; monsieur Jaquet.

— Si nous rencontrons Rouget, monsieur Jules, comment le reconnaîtrez-vous ?

— Très-facilement : j'ai son portrait.

— Il porte une longue barbe, et est vêtu d'un bonnet bleu et d'une blouse ?

— Pas du tout. Il est rasé de frais et porte un petit paletot bas.

— Ah ! j'ignorais... mais vous savez mieux que moi...

— Silence ! fit le policier en serrant le bras du substitut.

— Qu'y a-t-il ? murmura celui-ci.

— Nous sommes suivis, un homme est là !

Sans mot dire, M. Benoist mit la main dans la poche de son pardessus, et serra la crosse de son pistolet. Le policier reprit à voix haute :

— Encore cinq minutes de marche, et nous serons au carrefour.

Quelques minutes après, en effet, les deux hommes arrivaient au large carrefour où aboutissent plusieurs allées qui coupent la forêt. M. Jules lança des regards anxieux à droite et à gauche, mais il n'aperçut que le tronc des chênes ou les broussailles des taillis qui augmentaient en cet endroit l'obscurité. Une grande silence régnait dans les bois.

— Personne ! murmura le policier. Attendons un peu.

— Quel endroit sauvage ! reprit M. Benoist en examinant les branches des chênes qui formaient lièvre, les ajoncs, les ronces et les épines qui poussaient confusément, et les avenues droites qui se perdaient au loin, dans les bois.

Et le substitut pensa à son tour :

— Comme un mauvais coup serait vite fait, dans un tel lieu !

Pendant un quart d'heure environ, les deux compagnons restèrent debout au milieu du carrefour, attendant l'arrivée de cet ami de Rouget qui devait leur donner de si précieux renseignements. Mais personne ne vint. A la fin M. Benoist s'impacienta :

— Nous attendrons inutilement toute la nuit, dit-il. Autant vaut nous retirer. Le brouillard devient épais. C'est la mort, et non Rouget, que nous attraperons dans ces bois.

— Partons si vous le voulez, monsieur le substitut, reprit le policier. Si j'étais seul, j'attendrais encore, mais je comprends que ce brouillard soit nuisible à votre gorge...

— D'ailleurs, ajouta le substitut, je crois qu'on vous a joué tantôt, comme ce soir, monsieur Jules, et que cet ami de Rouget qui devait se trouver au carrefour Tronchant dort tranquillement dans son lit à l'heure qu'il est.

violents, certain alors que la soumission des citoyens tranquilles ne lui fera pas défaut. Ses amis d'hier n'osent pas lui reprocher sa défection. Fidèles à leur doctrine, ils ménagent les soleils qui se lèvent. Ses amis de demain lui font un piédestal de leurs haines contre ses anciennes amitiés.

» Et M. Paul Bert est en train de devenir eunuque, nous voulons dire empereur, dans la République de Byzance.

» C'est Byzance, encore un coup; Byzance, moins le soleil d'Orient et les costumes de Théodora !

### LE MEETING ANARCHISTE.

On lit dans *l'Intransigeant* :

« Depuis longtemps, Ferry et Waldeck désirent une « journée », cette suprême ressource des ministres aux abois. Ils n'ont rien négligé pour la provoquer, et le caissier des fonds secrets pourrait dire ce qu'ont coûté les tentatives avortées des Pottery et de leurs dignes collègues.

» Mais, à la veille des élections sénatoriales, lorsque quelques mois seulement nous séparent de l'époque où la nation devra être consultée sur le choix de ses mandataires, des troubles dans la rue, en détournant l'attention publique des désastres du Tonkin, feraient mieux que jamais les affaires de Ferry.

» Aussi ne sommes-nous nullement surpris de lire dans le *Temps* une note annonçant un meeting en plein air organisé, dit la feuille ministérielle, par « le contingent le plus violent du parti révolutionnaire. »

» En quel endroit se tiendra ce fameux meeting, dont nous n'avions pas entendu parler ? Le *Temps* n'en sait absolument rien; il reconnaît d'ailleurs que les principaux groupes socialistes sont bien décidés à s'abstenir. Mais il ajoute que des « mesures de répression rigoureuse » ont été prises, le ministre de l'intérieur et le préfet de police étant « fermement résolus à sévir énergiquement contre ces tentatives d'agitation dans la rue. »

» Le rédacteur de cette note policière connaît son Paris; il sait qu'il suffit d'annoncer que tel jour, à telle heure, un événement quelconque se produira sur un point déterminé, pour que la foule des badauds se porte vers le lieu indiqué. Le reste est l'affaire des agents provocateurs, et Ferry compte sur leur zèle.

» Mais la manœuvre est, cette fois, trop évidente; les groupes socialistes l'ont déjà déjouée; la population parisienne ne voudra pas s'en rendre complice; elle laissera les mouchards de Ferry se morfondre dans la neige, et se gardera bien de fournir au ministère l'occasion de remporter sur des Français la victoire que les Chinois ont le mauvais goût de lui refuser. »

Aussi le meeting n'a pas eu lieu; quoi qu'il en soit, des nuées d'agents en bourgeois occupaient les abords du palais de l'Élysée; le poste d'infanterie était doublé. Les régiments stationnés à la Pépinière et à

la caserne du Château-d'Eau étaient considérés. Les piquets se tenaient armés et équipés, prêts à sortir au premier signal.

A la caserne Lobau, un bataillon de la garde républicaine était prêt à marcher.

En somme, pas d'anarchistes, mais beaucoup de police.

### ÉTRANGER

LES TREMBLEMENTS DE TERRE EN ESPAGNE.

On lit dans la *Correspondencia de Espana*, du 11 janvier :

« Le village de Guevéjar descend graduellement dans la plaine. Ce mouvement de descente est, dit-on, provoqué par le ramollissement interne qui se produit à travers les crevasses des montagnes sous l'action des pluies.

» On évalue l'importance de ce mouvement à un mètre par jour dans le sens longitudinal. »

*Grenade, 13 janvier, soir.* — Le roi est rentré ce soir à Grenade après avoir visité les villes du Padul et de Dorcal où il a distribué des secours.

Un torrent débordé l'a empêché de pousser jusqu'aux ruines d'Albunuelas; il ne reste d'ailleurs personne dans cette localité.

*Madrid, 14 janvier.* — La chaîne de Tejada, située aux limites des provinces de Grenade et de Malaga et du Nevado qui en sont les ramifications, sont bouleversés par des tremblements de terre continus.

Le spectacle causé par ces violentes secousses est horrible.

Les bergers, qui étaient les seuls habitants de ces contrées rocheuses, ont été forcés de fuir.

UNE TOURMENTE DE NEIGE EN ESPAGNE.

On signale de Madrid qu'à la suite de la tourmente de neige qui avait éclaté entre Vittoria et Alsasua, les communications entre Paris et Madrid ont été interrompues. Dans les provinces Basques, la neige a six pieds de profondeur.

Le télégraphe ne fonctionne plus qu'avec de longs retards dans toute la Péninsule Ibérique.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 janvier.

Le marché montre de l'hésitation aujourd'hui; le renchérissement du taux de l'argent à Londres en est la seule cause.

Le peu d'activité qui existe se porte sur les Rentes françaises dont les cours se sont un peu améliorés.

Le 3 6/0 vaut 79,55; l'amortissable 81,62; le 4 1/2, qui s'était avancé à 109,71, clôture à 109 fr. 65.

Le Crédit Foncier assure une grande activité à 1320.

Les Obligations foncières et communales de cette Société, classées parmi les valeurs de tout repos, sont très-recherchées par les capitaux de placement.

Quelques réalisations se sont produites sur la

— Possible ! murmura le policier. Nous verrons bien !

— Et cet homme qui, d'après vous, nous suivait dans les bois, reprit M. Benoist, où est-il passé ? Je crois que vous avez de trop fines oreilles.

— Nous verrons bien ! nous verrons bien ! reprit encore l'agent de la police secrète, qui commençait à être blessé des moqueries de M. Benoist.

— Venez, dit celui-ci, croyez-moi; partons vite, et retournons à Durtal.

Aussitôt le substitut de La Flèche et son compagnon revinrent sur leurs pas pour reprendre le sentier obscur qui les avait amenés. Mais, au moment où ils allaient quitter le carrefour et s'engager dans le taillis, un homme se dressa brusquement devant eux, sortant d'un épais buisson.

A cette apparition, M. Benoist poussa un cri, se rejeta sur le policier et faillit tomber à la renverse, mais il se retint à une touffe d'ajonc et saisit vivement son pistolet :

— Qui êtes-vous ? s'écria-t-il.

De son côté, le policier, houlé par le magistrat, avait dû faire quelques pas en arrière, mais il n'avait pas perdu son sang-froid et ses yeux ne quittaient pas l'homme qui s'était dressé en face d'eux, et qui muet, calme, appuyé sur son fusil, les regardait en riant.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Banque d'Escompte; et ont ramené ce titre à 546 fr. A ce cours c'est un placement rémunérateur qui s'offre aux capitaux disponibles, à 338 fr.

L'Action Rio-Tinto est un excellent prix d'achat. On échange les Chemins Méridionaux à 682 fr., une large marge de hausse est annoncée à cette bonne valeur.

D'importantes fluctuations se sont produites sur l'Italien, qui, après être tombé à 96,75, s'est relevé à 97 fr. 20 pour finir à 97 fr., prix qui doit attirer les acheteurs.

Le Comptoir d'Escompte vaut 985 fr.

Les Chemins de fer français flouissent : l'Orléans à 1345, le Nord à 1637 et l'Est à 787 subissent des variations insignifiantes.

### Chronique militaire.

DÉPART DE MONTAUBAN DU 44<sup>e</sup> DRAGONS.

Le Ralliement de Montauban nous apporte le récit du départ du 44<sup>e</sup> dragons :

« La première colonne du 44<sup>e</sup> dragons, sous le commandement de M. d'Orcel, le nouveau colonel, a quitté mardi matin Montauban, au son de ses belliqueuses fanfares.

» Elle a été accompagnée jusqu'à 2 ou 3 kilomètres hors la ville par les deux escadrons qui sont partis le lendemain sous les ordres de M. le lieutenant-colonel de Kergré.

» Une revue du régiment avait précédé le départ qui s'est effectué à 8 heures, la colonne étant précédée par une partie du matériel roulant attaché au corps.

» Nos braves soldats et leurs officiers ne sont pas partis sans regrets de cette ville où ils avaient acquis, par un séjour de plus de dix années et par leur excellente attitude en toutes circonstances, le droit de cité.

» Plusieurs se séparent pour longtemps de familles honorables auxquelles ils s'étaient alliés; tous y laissent des amis. C'est assez dire que le moment du départ a été pour eux plein de vives émotions.

» Nos regrets accompagnent le 44<sup>e</sup> dragons dans sa nouvelle résidence.

» Malgré l'heure matinale, un grand nombre de nos concitoyens stationnaient sur les voies que devait parcourir le régiment.

» Il n'y a pas eu de manifestation. Mais bien des saluts muets et de chaudes poignées de main ont été échangés.

» La dernière colonne est partie mercredi à la même heure. »

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LES TRAMWAYS SAUMUROIS.

La question des Tramways Saumurois semble prendre tournure et on annonce l'exécution prochaine. Ne serait-ce pas le moment pour M. Montprofit de donner quelques explications depuis longtemps attendues par le public intéressé à la réussite de l'entreprise ?

DERNIERS ÉCHOS DE L'ÉLECTION DE VIBIERS.

On nous écrit de Vibiers :

« Depuis le peu de temps qu'il a l'honneur d'être votre concitoyen, le docteur Peton, le candidat malheureux de la dernière élection, jouit dans votre ville de toutes les faveurs administratives.

» Successivement médecin des Hospices, conseiller municipal, membre du comité d'hygiène, inspecteur des pharmacies, inspecteur des épiceries et drogueries, médecin du chemin de fer de l'État, médecin du théâtre, membre de la commission du collège municipal, futur membre, sans doute, de celle du collège de filles (*Puellarum Lyceum*), etc., etc., le jeune docteur a vu tous les honneurs s'amonceler sur sa tête et son nom est dans toutes les bouches.... Peton, par-ci.... Peton.... par-là...., Peton, partout. Succès sans exemple !

» Nous, à Vibiers, nous y avons mis plus de réserve, et, dans la dernière élection, nous lui avons prouvé que nous désirions le laisser jouir en paix des faveurs dont Saumur l'accable.

» Espérons, pour nous, qu'il en jouira longtemps. »

On écrit de Saumur au Journal de Maine-et-Loire :

« Si les conservateurs de Vihiers sont justement fiers de leur éclatante et définitive victoire, les malades de l'hôpital de Saumur se réjouissent aussi grandement de voir venir au milieu d'eux leur cher docteur qui, absorbé par la politique, les avait, paraît-il, un peu délaissés ces derniers temps. — Dame ! mener deux élections de suite, l'une pour un ami et confrère qui réussit à souhait, et l'autre pour soi-même dans laquelle on échoue piteusement — c'est dur ! — D'aucuns, voire de plus actifs que notre docteur, y auraient perdu leur science médicale. Avoir tiré des marrons du feu pour un collègue et ne pas les partager avec lui, c'est profondément douloureux !!!

« Mais à quelque chose malheur est bon — et nos pauvres malades sont contents ; — non pas qu'ils se plaignent des soins plus assidus de l'autre médecin, M. Coutant, — mais enfin deux valent mieux ! Quant à ce dernier, il aura aussi son quart d'heure de joie : Enfin, il pourra se livrer plus efficacement à ses chères études... herniaires, et envoyer un peu plus de circulaires mirifiques sur les effets miraculeux de son remède secret, — effets incontestables, puisqu'ils sont attestés par l'inévitable, le grand Ambroise Gilbert, ce même Ambroise qui, lui, avait prôné les services futurs du futur conseiller d'arrondissement en affirmant plaisamment que ces services seraient d'autant plus sérieux que M. Peton n'habiterait pas le pays !

« M. Ambroise, ainsi qu'on le désigne dans le canton, pouvait avoir seul une si lumineuse idée ! Mais lui aussi a vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Espérons qu'au cours de l'année 1885, il éprouvera souvent cette même désillusion.

« L'élection de Vihiers, du 14 janvier, est pour nous d'un heureux présage, et nous ne pouvons qu'adresser nos chaudes félicitations au docteur Godard qui a soutenu si vaillamment et si habilement notre cause : la cause de la liberté des pères de famille, de la liberté religieuse ; la cause de l'agriculture, cette grande abandonnée, victime d'une République qui ne sait que dépenser en guerres lointaines et sans profit pour la France les épargnes de nos campagnes et faire couler inutilement le sang de nos enfants.

« Et vous tous qui comptiez sur le canton de Vihiers que vous prétendiez inféodé à la République, pesez et méditez ce chiffre de 541 voix de majorité pour les conservateurs. »

GRAND THÉÂTRE D'ANGERS.

Edmond Audran.

Nous lisons dans Angers-Revue :

L'heureux et sympathique auteur de la Mascotte, M. Edmond Audran, veut bien faire à la direction de notre Théâtre l'honneur de venir conduire la première représentation de l'une des plus jolies perles de son écrin, la gracieuse Gillette de Narbonne. Il recevra, nous n'en doutons pas, des Angevins, l'ac-

cueil chaleureux que lui vaut partout sa musique alerte, coquette et délicate. C'est un couturier du succès : la Mascotte vient d'être reprise à Paris après avoir été jouée plus de huit cents fois ; en ce moment même, à Marseille, Gillette double le cap de la centième, et le Grand Mogol atteindra dans deux mois les deux centième au théâtre de la Gaîté.

Ces chiffres, dont l'éloquence vaut mieux que tout éloge, ne sont point de ceux qu'on puisse espérer voir sur nos affiches, mais du moins essaierons-nous d'offrir à l'auteur une interprétation qui ne lui fasse point regretter son voyage.

Angers-Revue n'ignore pas que M. Audran possède plusieurs cordes à son arc. Il n'a pas toujours été seulement épris de la muse légère, et nous espérons bien qu'un jour il tirera de ses cartons quelque œuvre sérieuse que nous serons heureux d'entendre et d'applaudir.

En attendant, nous lui souhaitons ici, au nom de la direction du Théâtre et de la rédaction de notre journal, la plus cordiale bienvenue. L. R.

NANTES.

Dimanche soir, un jeune collégien, âgé de seize ans, élève au lycée de Tours, fut trouvé errant rue du Marchix, à Nantes.

Il avait été en vacances au premier de l'An ; pour retourner, son père lui avait donné 100 fr., mais au lieu de retourner directement à sa pension, il mangea l'argent et vendit ses vêtements.

La police s'est chargée de faire reconduire cet enfant à sa famille.

LA LIBERTÉ DE L'AFFICHAGE.

M. Cunéo d'Ornano, député, avait été poursuivi, devant le tribunal de Cognac, pour avoir affiché le Manifeste du prince Napoléon, malgré la défense faite par le préfet de la Charente, qui avait pris un arrêté motivé sur des considérations d'ordre public.

Le tribunal de Cognac ayant acquitté M. Cunéo d'Ornano, le ministère public s'est pourvu en cassation contre ce jugement ; mais, dans son audience de lundi, la cour a rejeté le pourvoi du procureur de la République de Cognac.

Il résulte de son arrêt que la liberté de faire apposer des affiches politiques ou autres est absolue ; ce droit est consacré par la loi du 20 juillet 1881 sur la presse, dont l'article 68 a abrogé « les édits, lois, décrets, ordonnances, arrêtés, règlements, déclarations généralement quelconques, relatifs à l'imprimerie, à la librairie, à l'affichage, etc. »

Telle est la doctrine consacrée lundi par l'arrêt de la cour de cassation.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, à Saumur. — Morue d'Islande extra-blanche, 0,60 c. le 1/2 kil. ; par Morue entière, 0,55 c. — Sous peu de jours, arrivage de Harengs hollandais.

## Faits divers.

Les Petites affiches sont parfois intéressantes à consulter.

D'après un avis paru jeudi dernier, Victor Hugo, continuant à placer ses économies, vient de se rendre acquéreur d'un terrain, pour la modeste somme de 337,365 francs.

Et ce n'est ni une maison ni un hôtel que Victor Hugo vient d'acheter, c'est un terrain sur lequel il va naturellement falloir bâtir ! Il est vrai que le maître se porte à merveille malgré ses quatre-vingt-deux ans.

\*\*\*

A Vienne (Autriche), vient d'être ouvert le testament de la baronne Sina, morte il y a peu de temps ; la défunte laisse une fortune de 20 millions qui seront partagés entre ses trois filles : la duchesse de Castries, la comtesse de Wimpfen et la princesse Ipsilanti.

\*\*\*

Un journal américain annonce gravement qu'à Gordonsville (États-Unis), il vient d'y avoir échange de promesse de mariage entre master Willie Scott, un jeune citoyen de Gordonsville, âgé de quatre ans, et miss Jenny Perry, qui ne compte pas plus de six printemps, fille d'un riche négociant de Charleston (Virginie occidentale).

La cérémonie des fiançailles a, d'ailleurs, eu lieu en présence de tout le dessus du panier Gordonsvillois.

Le mot de la fin est joli :

« La date de la cérémonie sera fixée ultérieurement. »

Parbleu ! le fiancé et sa fiancée ont, à eux deux, dix ans ; nous aurions été curieux de les voir entrer en ménage... et, comme dans les contes de fées, avoir beaucoup d'enfants.

## Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8<sup>e</sup> année)  
J. BRETON, administrateur.

Lundi 12 janvier 1885,

## MIGNON

Opéra-comique en 3 actes, et 4 tableaux, paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique d'Ambroise THOMAS.

Distribution :

Wilhem Meister.....	MM. Grandville.
Lothario.....	Neveu.
Laërte.....	Noé Cadeau.
Jarno.....	Bastin.
Antonio.....	Allain.
Philine.....	M <sup>mes</sup> Dorian.
Mignon.....	Dupouy.
Frédéric.....	Marie Soll.
Aloysius, souffleur.....	Derrousseau.
Un valet.....	Leprie fils.
Zeffari, bohémien.....	Boucher.

Bourgeois, bourgeoises, seigneurs, dames, comédiens, comédiennes, bohémiens, bohémiennes, enfants, valets, paysans.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 17 janvier.

GILLETTE de NARBONNE, opéra-comique en 3 actes, musique d'Audran.

Comment elles opèrent. — Vous savez par expérience que vous digérez mal, vous avez des renvois, des lourdeurs et tous ces maux qui dénotent une digestion pénible. Prenez une Pilule Suisse en déjeunant et une en dînant ; leurs propriétés amères empêchent les aliments de se corrompre dans l'estomac, et elles favorisent ainsi la digestion. Faites un essai, qui vous coûtera juste six centimes par jour et vous nous serez reconnaissant de ce conseil.

La maladie du siècle est l'ANÉMIE. Nous sommes plus ou moins atteints de ce terrible mal qui arrête le développement de l'enfant, vieillit prématurément la femme, affaiblit l'homme. A ce mal, il n'y a qu'un remède, LE FER, et le FER BRAVAIS rend d'innombrables services dans le traitement de l'anémie.

## LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 3 janvier :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Nos gravures : Le sac ; Les personnages du jour ; M. de la Rounat ; M. Eugène Leterrier ; Le cortège de Théodora ; Porte-Saint-Martin ; Théodora ; la Nouvelle Ecole centrale : le bal d'inauguration ; Les cartes de visites et d'invitation. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Bibliographie. — Echecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Le sac aux Surprises. — Les personnages du jour. — M. de la Rounat. — M. Eugène Leterrier. — Cortège de Théodora. — Porte-Saint-Martin ; Théodora. — Inauguration de la nouvelle Ecole centrale. — Cartes de visites et d'invitation. — Echecs. — Rébus.

APPROBATION DE LA PROFESSION. — Cessenon (Hérault), le 5 Juillet 1884. — Monsieur Fanyau, j'ai conseillé votre Tisane Américaine des Shakers à une jeune personne de 14 ou 15 ans, amenée par sa mère ; cette Tisane a fait merveille. La malade était scrofuleuse, sans appétit et de plus avait des furoncles aux bras ; après un flacon tous ont séché et sont presque complètement disparus. Un autre flacon achèvera l'œuvre si bien commencée. J'ai une personne qui est à son troisième flacon, qui en prend comme apéritif et s'en trouve bien. L.-C. Roucaïrol, pharmacien. P. S. — Vous pouvez publier cette lettre si bon vous semble. Prix 4 fr. 50 la bouteille, la brochure explicative se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

## V. ANJUBAULT

Chirurgien-Dentiste,

1, Rue Beaurepaire, SAUMUR

Tous les jours, de 9 à 6 heures.

72 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## MARIELLE

« Le chevalier fréquente assidûment l'hôtel. A chacune de ces visites, il me consacre quelques instants. La majeure partie de son temps, le matin, se passe dans une salle d'étude. Le perfectionnement de mon instruction l'intéresse. Notre intimité a dissipé peu à peu ma réserve vis-à-vis de lui. Je parle à Andréa, j'accepte ses soins de cavalière servante, je le reçois même quand la comtesse est absente. Andréa est si indulgent, si bon, que je lui confie mes incroyables rêves de campagne, de bruyère et de village. Il ne s'en moque pas, il comprend que l'Italie ne sera jamais pour moi la France. Nous causons ensemble de la Bretagne, de vous, chère maman Madeleine, de toi, Olivier. Il aime qui m'aime, me dit-il. Il s'est procuré la musique de nos airs bretons ; le soir, au piano, il me les chante.

« Au premier de l'an, Andréa m'a apporté un album des sites des Côtes-du-Nord et une corbeille de bruyères qu'il a fait venir du pays ; de la bruyère !... comme je l'ai remercié.

« Nos concerts armoricains charment médiocrement la comtesse ; tout ce qui tend à évoquer

le souvenir de la ferme et de mon enfance au village l'indispose. Le cadeau de l'album l'a mécontenté.

« Sur une des gravures, je montrai à Andréa le costume de Broons, le mien à Perros.

« — Je voudrais vous le voir, me dit-il.

« — C'est facile, répondez-je, je l'ai chez moi.

« Sans plus réfléchir à l'action, je sors cinq minutes et rentre habillée en paysanne.

« La comtesse, en voyant mon travestissement, pâlit de colère.

« — Chevalier Natali, fit-elle, vous pouvez voir que M<sup>lle</sup> de Méa, fille du comte Ferruchi, par son nom, sa fortune, sa naissance, l'un des brillants partis d'Italie, n'est, quoi qu'on fasse, qu'une bergère...

« — Digne d'un roi, Madame ! s'écria le chevalier.

« — Un roi n'épouse qu'une princesse, et votre bergère instruite du précepte platonique : — ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux, — n'aspire pas au sceptre, mais à la houlette. Assez de mascarade, comtesse, dépouillez ces haillons et faites-les brûler.

« — Madame, dit le chevalier qui m'avait contemplée en silence, puis-je vous demander sur-le-champ un entretien particulier ?

« — Je suis à vous, répondit ma belle-mère.

« — Marielle, mon idéal et ma reine, je vous

adore ainsi, me jeta Andréa du seuil de l'appartement.

« — Vous l'adorez à merci, chevalier.

« — Autant que je l'aime, Madame.

« Les Italiens peignent leurs sentiments avec des expressions poétiques que l'on prendrait pour des déclarations d'amour, s'ils ne s'en servaient habituellement et à propos de tout.

« L'entretien dura une heure.

« Le chevalier revint souriant ; il semblait enchanté de ma belle-mère.

« — A bientôt, Marielle, me dit-il en me baisant la main avec une inexplicable émotion.

« — A bientôt !... vous partez ?... Vais-je me trouver seule, quand vous ne serez plus à Florence, lui dis-je désolée de mon départ.

« — Bien vrai, Marielle ?

« — Bien vrai, Andréa ?

« — Vous avez donc un peu d'attachement pour moi ?

« — Beaucoup, lui dis-je d'un accent de reproche qu'il en eût seulement douté. Andréa me regarda, comme si ce mot et cet accent imprévu eussent glissé un soupçon dans son esprit.

« Je répondis au regard par une pression de main amicale.

« Un sourire effacé reparut, il répéta « à bientôt », ajouta en italien « et pour toujours », puis il partit.

« Cher Olivier, j'interromps mon épître. Leone m'apporte la lettre. Cette lettre m'apprend que tes examens sont passés, que tu es reçu capitaine !

« Au comble de la joie, j'en ai averti mon père. Il te complimente et m'a félicitée de tes succès. L'occasion était favorable pour m'ouvrir à lui de nos projets.

« — Mon père, commençai-je bravement, Olivier frète un navire qu'il a baptisé La Marielle. S'il débarque en Italie... hésitai-je ; car je préparais indirectement les voies d'un aveu.

« — S'il débarque en Italie, nous allons le prier de regarder notre famille comme la sienne. Qu'il vienne nous voir ; son appartement l'attend à l'hôtel.

« — Olivier répondra à votre invitation, mon bon père ! m'écriai-je, aux angoisses que l'ouverture s'engageait aussi bien. — Nous le verrons !... il nous viendra prochainement. Dame ! ce n'est plus un paysan, c'est un Monsieur, un Monsieur vêtu comme vous.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

**LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ**

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA GROFROY.

Sommaire du n° 214 (samedi 10 janvier 1884)

Courrier des enfants: Byzance, Constantinople, Stamboul, par A. Brébion. — Les récits de la grand-mère, par Hoffmann. — Une nouvelle année, par la comtesse de Ferry. — Tablettes musicales: la flûte, par Célanie Carissan. — Donner à boire à ceux qui ont soif, par L. G. — Sous la garde de Dieu, par M. Wendling. — Le jeune brave, par Mélanie Beurotte. — Heures de loisir, par Pr. Etienne.

COUVERTURE: Annonces.

ABONNEMENT: pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux: 76, rue des Saints-Pères, Paris.

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de

notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 199. — Un nouveau ministre de la guerre. La rentrée des chambres. Grand jeu de la toupie parlementaire (gravure). Le nègre de Tombouctou. Les lapins électoraux. Bismark à Paris. L'exposition de 1889 (suite). Enterrement et drapau rouge. Le navire va couler. Le gaspillage du sang. Le budget à la vapeur.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>,  
rue Jacob, 56, à PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1<sup>re</sup> édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition, avec une gr. coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

**LA SEMAINE ILLUSTRÉE**

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 9 janvier 1885.

Chronique parisienne, par A. de Bonviller.  
Chronique théâtrale: Théodora, par La Framboisière.

Le Pays de Foix: II. la vallée du Lez. — Le Mont Vallier (6 gravures), par Paul Perret.

Moriturus ou l'Agonie d'une Race (suite), par J. Kraszewski.

La Maitresse de maison.  
Sphinxiana.

Abonnement: Un an, 14 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Eperon.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).  
MÉDAILLE D'ARGENT

**COFFRES-FORTS**

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le samedi 17 janvier 1885, à 1 heure après midi,

A Saumur, place de la Bilange:

- 1° D'un cheval gris moucheté;
- 2° D'une jument baie cerise;
- 3° D'un phaéton;
- 4° D'un fourgon de voyageur;
- Et 5° de trois harnais simples;

Dépendant de la faillite de M. SERRIER, négociant mercier à Saumur, et à la requête de M. BONNEAU, ancien greffier, syndic de ladite faillite.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,

Ch. MILLION.

**A LOUER**

Petit Château

MEUBLÉ OU NON.

S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

**A VENDRE**

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANGREUX.

**VENTE**

DE VIEUX MATÉRIAUX

Provenant de la démolition de la maison, rue Beaurepaire, pour la percée de la rue Gambetta.

Croisées, persiennes, contrevents, portes, placards, parquet sapin du Nord, parquet en chêne, lambris, escalier, râtelier d'écurie, mangeoire, baffleurs, cheminées en marbre, carreaux, briques, pierres dures, balcon, bois, etc.

Prix très-modérés.

S'adresser chez M. MENIER-GUÉRET, fabricant d'agrafes pour couvertures, rue de Lorraine, 20, Saumur.

**A CÉDER**

DE SUITE

UNE GLACIÈRE

Cubant 90 mètres environ.

S'adresser à M. MÉR, rue de Bordeaux, 4. (29)

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

Une PERSONNE SÉRIEUSE demande à être femme de confiance dans une maison bourgeoise ou dans le commerce.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course.

S'adresser au bureau du journal.

**AUX ÉLÉGANTS**

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

**ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS**

ÉMISSION

de 2,000,000 de BILLETS d'une LOTERIE autorisée par Arrêté ministériel du 24 Mars 1884 au profit de la Caisse de secours et Pensions de retraite de l'Association.

400,000 FRANCS de LOTS

Déposés à la Banque de France et payables en espèces.

DEUX TIRAGES

1<sup>er</sup> TIRAGE le 12 Mars 1885

1 Gros Lot de 50,000 f.

1 gros lot de 25,000 f.

2 gros lots de 10,000 f.

2 lots de 5,000 f.

10 lots de 1,000 f.

30 lots de 500 f.

200 lots de 100 f.

245 lots formant 150,000 f.

Les BILLETS qui gagneront à ce 1<sup>er</sup> tirage concourront également au 2<sup>e</sup> tirage.

SECONDE ET DERNIER TIRAGE

1 Gros Lot de 100,000 f.

et 245 autres lots formant 250,000 f.

Au total 493 Lots formant la Cinquième du Capital émis, soit 400,000 francs.

On souscrit en envoyant espèces, chèques ou mandats-poste à M. Ernest DÉTÈRE, Secrétaire-Général du Comité de la Loterie, 29, Rue Grange-Batelière, Paris.

le Bille 1 f.

**Crédit à tout le Monde**

PAR

**L'ÉPARGNE POPULAIRE**

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

En vente chez tous les libraires:

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE

ET

DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 JANVIER 1885.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
2 1/2 % amortissable	79 30	79 45	Est	787 50	786 25	Obligations			Gaz parisien	516 25	517
3 % — (nouveau)	81 60	81 45	Paris-Lyon-Méditerranée	1245	1250 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513	514 50	Est	375 25	375 25
4 1/2 %	105 55	105 70	Midi	1161 25	1160 50	— 1865, 4 %	524 75	523	Midi	374 25	374 25
4 1/2 % (nouveau)	109 55	109 65	Nord	1633 75	1640	— 1869, 3 %	408	407	Nord	384	385
Obligations du Trésor	505	507 50	Orléans	1347 50	1345	— 1871, 8 %	393 50	392 50	Orléans	378	378
Banque de France	5125	5125	Ouest	855	855	— 1875, 4 %	515	515	Ouest	374	374 75
Société Générale	481 25	481 25	Compagnie parisienne de Gaz	1556 25	1558 75	— 1876, 4 %	515	515	Paris-Lyon-Méditerranée	374	376 25
Comptoir d'escompte	985	980	Canal de Suez	1835	1838 75	Bons de liquid. Ville de Paris	522	522	Paris-Bourbonnais	378 25	378 25
Crédit Lyonnais	530	531 25	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879	455	455	Canal de Suez	570	570
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1321 25	1320				Obligat. foncières 1879 3 %	446	447			
Crédit mobilier	270	267 50				Obligat. foncières 1883 3 %	357	367			

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR														
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct.										
6 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)		Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 24	9 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10							
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.		Chacé-Varrains . . . . .	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	11 10							
1 — 25 — soir,		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	Chacé-Varrains . . . . .	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	11 10							
3 — 32 — express.		Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 27	Saumur . . . . . (arrivée)	7 23	10 39	2 26	5 40	9 06	11 39							
7 — 15 — omnibus.																					
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.			Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.					
8 — 31 — omnibus.		Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43	Montreuil	7 30	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 10
9 — 37 — express.		Montreuil-Bellay	6 33	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 30	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 08
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.		Lernay	7 02	8 24	2 11	5 41	9 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8 07	Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 56
4 — 44 — omnibus (s'ar. à Tours)		Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	9 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	Arçay	7 50	2 52	9 18
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)		Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 30	10 28
10 — 24 — express-poste.														Poitiers	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 31	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.